



Conseil d'établissement
 Séance ordinaire du 27 avril 2023
 18h30 à 20h30
 Édifice Nord
Procès-verbal

Sont présents		
Poste	La composition	Groupe représenté
1	Madame Cindy Subaihi	Représentante des parents
2	Madame Marilyn Gauthier	Représentante des parents
3	Madame Angelina Raimondo	Représentante des parents
4	Monsieur Samir Dadci	Représentant des parents
5	Madame Amira Beghadi	Représentante des parents
1	Madame Danielle Pigeon	Enseignante
2	Madame Lily Poisson	Enseignante
3	Madame Isabelle Boileau	Enseignante
Seront également présents à la table du conseil :		
	Madame Nada Haouili	Directrice de l'école
	Madame Caroline Cloutier	Directrice adjointe de l'école
	Madame Nicole Cardinal	Membre de la communauté
Sont absents		
1	Madame Chantal Saccomani	Technicienne du service de garde
2	Madame Dalia Ramy	Représentante des parents
3	Madame Myriam Vincent	Enseignante
	Madame Mehdi El Touni	Technicienne du service de garde
	Madame Sophie Lespérance	Enseignante

55	La convocation, le quorum et les présences :
	Madame Subaihi, vice-présidente, ouvre la séance à 18h34 après avoir constaté que tous sont prêts à commencer dans les délais prévus et qu'il y a quorum. Mme Haouili passe la parole à la vice-présidente, Mme Subaihi qui confirme le quorum.

57	Questions du public :
	<p>Une lettre anonyme traitant 3 points :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouverture à la diversité - Promotion des arts - Exode des élèves <p>Nous traiterons les propos de cette lettre lors du prochain CÉ étant donné qu'elle a été reçue après la date limite pour en discuter ce soir.</p>

56	L'adoption de l'ordre du jour :
015-CÉ 22/23 – 56	<p>CONSIDÉRANT Que la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour;</p>
	<p>CONSIDÉRANT Que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;</p>
	<p>EN CONSÉQUENCE Sur proposition de Madame Gauthier et appuyée par Madame Beghadi a, il est résolu à l'unanimité;</p>
	<p>D'ADOPTER L'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 27 avril 2023 tel que présenté avec l'ajout du point c) aux varia : dates de la prochaine rencontre du CÉ.</p>

Durée	No	Sujet	Objet
5 min.	55	<p>a) Adoption de l'ouverture par la présidente b) Présences - vérification du quorum</p>	Adoption Constat
2 min.	56	Adoption de l'ordre du jour	Adoption
5 min.	57	Questions du public	
3 min.	58	Adoption du procès-verbal du 23 mars 2023	Adoption
3 min.	59	<p>Suivis au procès-verbal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tutorat auprès l'école - Sondage Cantine pour tous - Parasco- échec 	Suivis
3 min.	60	Correspondance :	Information
10 min.	61	Les Rapports et la Reddition de comptes :	Informations

		<p>a) Rapport de la présidente; b) Rapport de la directrice; c) Rapport du Service de garde;</p>	
<p><u>65 min.</u> 10 min 5 min 5 min 5 min 5 min 5 min 5 min 5 min 5 min 5 min 10 min</p>	62	<p>Travaux du conseil :</p> <p>a) Calendrier scolaire 2023-2024; b) Règles de conduite et mesures de sécurité 2023-2024; c) Budget : Mesures dédiées et protégées- mise à jour d) Activités intégrées; e) Orthographe-O-ton f) Budget activité fin d'année; g) Projet de verdissement OPP- Sud; h) Budget : Projet de jardinage Nord i) Budget- Classes extérieures Nord et Sud j) Budget « Aide aux familles » matériel scolaire 22-23 et SDG 22-23 k) Choix du traiteur</p>	<p>Approbation Approbation Information Approbation Information Approbation Approbation Approbation Approbation Approbation Approbation</p>
<p>10 min.</p>	63	<p>Affaires nouvelles :</p> <p>a) Uniforme b) Agenda c) Dates prochaines rencontres du CÉ</p>	
<p>1 min</p>	64	<p>Levée de la séance</p>	<p>Adoption</p>
<p>5 min</p>	65	<p>Rapport de la personne déléguée au comité de parents du centre de services scolaire.</p>	<p>Information</p>

58	Adoption du procès-verbal de la séance du 23 mars 2023 :	
015-CÉ 22/23-58	PRÉAMBULE	Madame Subaihi, présidente, demande aux membres si les documents remis étaient conformes et si certaines modifications s'imposent.

	<p>CONSIDÉRANT</p> <p>Que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2023, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;</p>
	<p>EN CONSÉQUENCE</p> <p>Sur proposition de Mme Pigeon et appuyée par Mme Poisson, il est résolu à l'unanimité;</p>
	<p>D'ADOPTER</p> <p>Tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mars 2023.</p>

59	Suivi(s) au procès-verbal :
	<p>Suivi au procès-verbal du 23 mars 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Tutorat après l'école <ul style="list-style-type: none"> ▪ 8 familles au nord ▪ Au Sud, ce n'est pas encore commencé ○ Sondage « Cantine pour tous » <ul style="list-style-type: none"> ▪ Peu de réponses des parents ○ Parasco Échec – Sud <ul style="list-style-type: none"> ▪ Antécédents judiciaires comme c'est super long, un enseignant de l'école est toujours présent ○ Choix du traiteur – à suivre point 62 k)

60	Correspondance :
	<p>Sécurité routière</p> <p>Madame Ramy a continué à écrire et elle est supposée avoir une réponse après le 5 mai.</p> <p>Nous devrions limiter les ouvertures de portes dans la cour à l'édifice Nord, allons revenir à ce que nous faisons avant COVID, c'est-à-dire, les arrivées et sorties se feront par la porte au centre de la clôture sur la rue L'heureux. La porte sur le côté gymnase sera fermée.</p> <p>En cas de retard (après 8h50), mentionner aux parents de débarquer son enfant directement au secrétariat.</p>

61	Les rapports et les redditions de comptes :
----	---

De la présidente :

61-a)	<ul style="list-style-type: none"> ● Pas de rapport
-------	--

Rapport de la directrice : Madame Haouili

61-b)	Travaux à venir	Édifice Nord : reportés d'une autre année - Les travaux sur le mur de la cour extérieure Au sud : les travaux auront lieu.
	3^e dépistage académique	Pour les élèves du préscolaire à la 6 ^e année Les dépistages et les retours ont été faits Suivi à toutes les 3 à 5 semaines afin de bien monitorer les résultats
	Dépistage dentaire	Pour les élèves de 2 ^e année <ul style="list-style-type: none"> Le 25 avril, il y a eu le dépistage Les parents d'élèves concernés ont reçu la convocation pour les scellants, qui aura lieu à partir du 15 mai.
	T-shirt	<ul style="list-style-type: none"> Très beau taux de participation pour la 1^{re} journée T-shirt Beau-Séjour
	Célébration-école - Sud	<ul style="list-style-type: none"> Dû être reportée à cause du verglas. Elle a donc eu lieu après Pâques.
	SKI- Bilan	<ul style="list-style-type: none"> Rabais de 50\$ par élève avec l'argent amassé avec les levées de fonds 92% de participation des élèves
	Journées pédagogiques	Cette année, il y a eu 2 journées de tempêtes donc nous allons reprendre les journées d'école lors des 2 journées pédagogiques prévues à cet effet : Soit celle du 27 avril et celle du mois du 14 juin. <ul style="list-style-type: none"> La dernière journée pédagogique aura lieu le 9 mai
	Inscriptions par Mozaïk	<ul style="list-style-type: none"> Cela a bien fonctionné Pour les oublis, on a sollicité les parents
	Révision de PI	<ul style="list-style-type: none"> En cours

Rapport du Service de garde :

	BBQ	<ul style="list-style-type: none"> Aura lieu pendant la semaine du SDG On essaie d'avoir un traiteur pour le BBQ un 4 à 6, sinon on sollicitera les parents Mercredi 17 mai Besoin de bénévoles
	JP 23-24	Début des contacts pour les sorties <ul style="list-style-type: none"> Propositions à venir au prochain CÉ

62-a)		Calendrier scolaire 2023-2024	
015-CÉ 22/23 – 62 a)	PRÉAMBULE	Madame Haouili présente le calendrier 2023-2024.	
	CONSIDÉRANT	Que c'est la même semaine de relâche que les autres écoles.	
	CONSIDÉRANT	Que les enseignants ont été consultés et que certaines journées sont fixées par le CSSMB	
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Boileau et appuyée par Mme Pigeon, il est résolu à l'unanimité	
	D'APPROUVER	Le calendrier pour l'année 2023-2024 avec l'assemblée générale jeudi 7 septembre 2023 au Nord à 19h15.	
62-b)		Règles de conduite et mesure de sécurité 2023-2024	
015-CÉ 22/23 – 62b)	PRÉAMBULE	Madame Haouili présente les règles de conduite et mesures de sécurité 2023-2024.	
	CONSIDÉRANT	Que c'est notre code de vie. Qu'au sud, le SCP entamera sa 3 ^e année et que le nord débutera SCP en 23-24.	
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Raimondo et appuyée par M. Dadci, il est résolu à l'unanimité	
	D'APPROUVER	Les règles de conduite et mesures de sécurité 2023-2024 avec les modifications à apporter au comité.	
62 c)		Budget : mesures dédiées et protégées mises à jour	
		Madame Haouili présente les mises à jour des mesures dédiées et protégées.	
62 d)		Activités intégrées	
015-CÉ 22/23 – 62 d)	PRÉAMBULE	Madame Haouili présente la nouvelle activité des maternelles du tableau des activités intégrées.	
	CONSIDÉRANT	Qu'il y a eu des budgets supplémentaires.	
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Raimondo et appuyée par Mme Gauthier, il est résolu à l'unanimité	
	D'APPROUVER	Les nouvelles activités intégrées.	
62 e)		Orthographe-O-thon	
		Madame Haouili présente les résultats de l'orthographe-O-thon. - 4200\$ au nord et 1700\$ au sud.	
62 f)		Budget activités de fin d'année	
015-CÉ	PRÉAMBULE	Madame Haouili présente le budget pour les activités de fin d'année	

22/23 – 62 f)	CONSIDÉRANT	Que la compagnie 45 degrés nord est déjà engagée, au prix de 2400\$. Nous demandons au CÉ de fournir un maximum de 2000\$ pour combler le reste de la journée.
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Dadci et appuyée par Mme Subaihi, il est résolu à l'unanimité
	D'APPROUVER	Que le Comité d'établissement débourse un maximum de 2000\$ pour les activités de fin d'année
62 g)	Projet de verdissement OPP au sud	
015-CÉ 22/23 – 62 g)	PRÉAMBULE	Madame Haouili explique le projet de verdissement que l'OPP propose afin d'embellir la devanture à l'édifice Sud.
	CONSIDÉRANT	Que des budgets ont été octroyés l'an passé, mais qu'ils ont besoin d'acheter du matériel pour pouvoir continuer
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Dadci et appuyée par Mme Subaihi, il est résolu;
	D'APPROUVER	Un montant de 300\$ pour le projet de verdissement au sud
62 h) l)	Budget pour le projet de jardinage au Nord	
62 i)	Budget pour les classes extérieures au Nord et au Sud	
015-CÉ 22/23 – 62 h) et l)	PRÉAMBULE	Madame Subaihi explique le projet de classes extérieures et de jardinage à l'édifice Nord et au Sud
	CONSIDÉRANT	Que les projets ont été fusionnés et qu'ils seront pour les 2 édifices.
		Que le projet permettrait de fournir une grande table (pour 25 élèves) avec des bacs à fleurs en béton afin que chaque édifice puisse avoir une classe extérieure.
		Que l'aide de la communauté est nécessaire pour aider pendant l'été.
EN CONSÉQUENCE	Qu'un montant allant jusqu'à 15 000\$ sera nécessaire.	
	De faire un appel à tous au niveau des parents des élèves de l'école.	
D'APPROUVER	Plus de détails, plan et estimé à venir.	
	Sur proposition de Mme Pigeon et appuyée par Mme Subaihi, il est résolu;	
62 j)	PRÉAMBULE	L'idée du projet, mais que le CÉ n'est pas encore prêt à donner l'accord sur le budget.
		Budget : Aide aux familles – matériel scolaire 22-23 et SDG 22-23
	PRÉAMBULE	Madame Haouili a décidé de reporter ce point au prochain CÉ

62 k)	Choix du traiteur	
015-CÉ 22/23 – 62 i)	PRÉAMBULE	Madame Haouili explique qu'il est tard en ce moment pour changer de traiteur
	CONSIDÉRANT	Qu'aucun traiteur ne peut garantir un menu halal; Que le partenariat avec la Cantine pour tous permet de répondre à certaines familles; Que le prix du traiteur actuel « Garde-Manger pour tous » est peu cher; Que le traiteur a été à l'écoute de nos recommandations et des changements seront à venir.
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Gauthier et appuyée par Mme Dadci, il est résolu;
	D'APPROUVER	Le choix du traiteur pour l'année 23-24, soit la « Cantine pour tous » avec comme partenaire « Le Garde-Manger pour tous »

63	Affaires nouvelles :	
	a) Les uniformes scolaires	a. Un comité a été formé
	b) L'agenda scolaire	a. Les enseignants ont dit non
	c) Les dates du CÉ seraient le 1 ^{er} juin (au lieu du 25 mai) et le 15 juin.	

64	Levée de la séance :	
015-CÉ 22/23 – 64	CONSIDÉRANT	Que l'ordre du jour adopté avec les points reportés est épuisé;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Boileau appuyée par Mme Dadci, il est résolu à l'unanimité;
	DE LEVER	L'assemblée de la séance ordinaire à 20h48.

65	Rapport aux membres parents de la personne déléguée au comité de parents du CSSMB :	
	Pas de rapport.	